

MATHIEU Jean-Luc

Administrateur de l'association ALIAS-63

L'accompagnement social, une histoire d'engagement en devenir ?

L'article qui suit est issu de réflexions qui émanent du projet de création d'un Lieu de Vie et d'Accueil proposé par l'association ALIAS-63 (Accueil Local d'Innovation & d'Actions Sociales) et retenu par le Conseil Général du Puy de Dôme. Il porte délibérément sur des bases théoriques liées à son organisation, en cours d'élaboration.

Pour des informations plus descriptives : lvacombrailles.free.fr

Nous assistons, à tous niveaux, à un cruel déficit de moyens au sein des structures liées à l'accompagnement social des publics en difficultés. La crise économique en cours impacte directement l'ensemble des services publics, et comme tout porte à croire que rien ne s'arrangera, il est plus que temps d'imaginer de nouvelles formes de solidarité et de moyens pour pallier ces carences.

L'état, tant qu'il en avait les moyens, nous a trop longtemps habitué à gérer directement ce qui relevait du secteur social, il nous a, en quelque sorte, empêché de rester impliqué dans ce qui aurait du nous mobiliser de manière constante. Il nous faut donc, à présent, renouer avec des formes d'engagement et, par la même, tenter d'en dénouer quelques mécanismes.

En se penchant sur un passé, finalement pas si lointain, on constate rapidement qu'à un demi-siècle près, à peu près tout ce qui relevait du social était l'affaire de personnes, constituées, ou non, en système mutualisé. Et, bien souvent, les personnes en difficultés étaient accompagnées à l'échelle du village, d'un foyer familial par ce qu'on appellerait aujourd'hui des bénévoles, mais qui ignoraient l'être tant tout cela apparaissait comme « naturel ». Le mythe de la table ouverte était bien plus qu'une légende, et, dans bien des foyers, il se trouvait, à chaque repas, une assiette, un plat pour celui qui venait à passer et qui pouvait venir les quêmander, si il en avait besoin. Les enfants, les handicapés issus de milieux socialement fragiles étaient, quand à eux, souvent confiés à d'autres membres de la famille ou de la communauté plus aptes à les accueillir.

Il faudra très peu de temps pour que tout cela soit bouleversé et prenne une toute autre direction. En premier lieu, à la sortie de la seconde guerre, les préconisations du Conseil National de la Résistance qui visaient à sacraliser, disons plutôt à étatiser, l'action sociale ; c'était l'enjeu de la solidarité nationale comme garantie d'une société harmonieuse.

L'urbanisation à l'aune de l'ère industrielle de masse dans l'édification des grandes usines, ainsi que l'époque des premières mécanisations agricoles signant le début de l'exode rural ont contribué à une autre forme de déstructuration du tissu social.

Les difficultés de certains devaient cependant toujours être prises en charge, la société et l'état décidèrent de professionnaliser l'action sociale. C'est ainsi que naquit le technicien social et, avec lui, les premières structures d'accueil. Désormais, sous couvert d'organisation, ces techniciens avaient comme mission le pouvoir et le devoir de réguler la bonne marche de ce qui faisait cas dans la société.

Il y eut bien encore quelques résistances de quelques-uns qui voulaient se situer comme des non-professionnels pour continuer à conserver une figure et une posture, avant toute autre chose, essentiellement humaine. Citons, pour exemple, dans les structures Lieu de Vie, le parcours et les tentatives de Deligny. Mais ces tentatives étaient déjà à la marge d'un système en train de s'établir. Les notions de structure, d'institution collent toujours à la peau de ces organisations, dans des débats jamais achevés.

Il n'y a qu'à constater la nécessité de reconsidérer, plus que jamais, ces notions de la solidarité nationale et de l'action sociale. Le contexte affirme ce besoin impérieux, au moins pour deux raisons : la crise de l'état avec comme corollaire la moins-disance en terme de service public, ainsi qu'une crise de mutation de la société qui produit ses propres difficultés et exclusions. Et comme, “ on ne peut pas résoudre un problème avec le même type de pensée que celle qui l'a créé ”, disait Einstein, les réponses à apporter, aujourd'hui, doivent être innovantes autant sur le fond (-les initiatives qui en découleraient) que sur la forme (-la manière d'organiser cette réponse).

A cet effet, prenons le temps de regarder les concepts sociologiques sur lesquels s'appuient la notion d'innovation. En premier lieu, elle s'élabore autour d'acteurs prêts à collaborer pour s'organiser autour de besoins émergents ou non satisfaits, à destination d'autres acteurs, les usagers (ou utilisateurs). Autrement dit, à l'origine de l'innovation, il est toujours une histoire de « bonne volonté » (benevolus), du désir à s'engager individuellement et collectivement dans la résolution d'un problème.

En second lieu, il est question de l'organisation de ces acteurs, entre eux. Ce qui s'appelait un groupe, un ensemble, une association, une fédération, mais qui, de plus en plus, aujourd'hui, se nomme un réseau d'acteurs.

Dés lors, il paraît nécessaire d'interroger la notion de « Sociologie de l'Acteur Réseau » (SAR), théorie née dans les années 80 et liée aux influences technologiques de la communication sur toutes formes d'organisation. La notion de réseau a été utilisée afin de mettre en exergue les apports constitués, ou rendus possible par les NTIC, et notamment le net-working, sur des humains rassemblés autour d'un projet. De la cybernétique des années 80, à l'homme augmenté d'aujourd'hui, nous devons admettre que la technologie a une influence sur nos méthodes d'organisation et d'actions ; nos communications, donc nos interactions et nos participations.

La SAR propose de qualifier 3 notions qui démontrent cette interconnexion :

- la notion d'horizontalité : l'architecture réseau des réseaux (l'internet), telle qu'imaginée par ses créateurs constitue une grande mutation, le principe initial était de proposer la circulation de données hors la présence d'un terminal. Le cahier des charges de l'armée américaine était d'éviter d'avoir à faire à un noyau central, potentiel cœur de cible sensible à toutes attaques, la volonté des techniciens était de pouvoir collaborer entre eux. Aussi, ils ont vite compris l'intérêt qu'en échappant à toutes formes centralisées, ils s'ouvraient les voies d'un réel système communautaire et collaboratif d'échanges, sans contrôle, sans direction et sans censure (sauf auto-proclamés) et où les participants n'œuvrent qu'à une chose, la raison première de l'existence du réseau. Ils échappaient ainsi à la méta-structure, pour se concentrer exclusivement à leurs programmes de recherches et développements. Notons, pas seulement à titre anecdotique, les résultats de cette proposition : les initiateurs du net-working, souvent de jeunes étudiants bidouilleurs de génie, s'ouvraient aux avancées technologiques liées au numérique, et c'est en mettant en œuvre cette architecture réseau qu'ils ont pu créer : les mails, le web, les forums, les téléchargements ... Le foisonnement de ces innovations a finalement pu être possible par le fait que l'état centralisateur n'avait pas appréhendé, en amont, les possibilités de cette nouvelle technologie. Les implications politiques ne sont pas négligeables : il était clair, à présent, que les structures officielles d'organisation de la société, émaillées d'experts, de spécialistes, de commissions en tous genres (mais aussi en budgets conséquents) avaient été bien moins efficaces que quelques étudiants en réseau, du fond de leurs garages. Mais, c'était reconnaître fatalement qu'il n'y a pas plus productif que l'intelligence collaborative, cumulative, collective. Ces changements ont modifié radicalement notre manière d'intervenir dans le champ social. De chez soi, par l'usage des réseaux techniques, nous pouvons, non seulement accéder à des sommes d'informations toujours de plus en plus vastes, mais également de participer à des communications sur à peu-près tous les

sujets.

Les notions « d'expert », et de « représentant », du coup, semblent dépasser, tout à chacun peut s'inscrire dans les débats, donner son avis, inter-agir, c'est bien là où se situe une forme de révolution managériale silencieuse.

- La notion de réseau implicite est un effet, pas forcément attendu, qui découle de la notion précédente. En effet, lorsque l'on peut inter-agir, on est en position d'acteur potentiel. Nous usons ou pas cette potentialité, mais ce choix devient déjà un acte. La technologie ouvre la voie à l'omni-pluri-participation, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes, car, finalement, quand on peut tout que peut-on vraiment ? Ainsi s'opère des choix dans les engagements et les participations. Mais, la SRA propose d'aller voir plus loin, dans les formes de traces et d'inscriptions qui marquent nos quotidiens et qui signent, de par le fait, notre participation implicite à des réseaux.

Cette notion propose de modifier clairement nos relations au monde, se reconnaître acteur implicite des multiples réseaux que nos actions quotidiennes peuvent révéler, c'est reconnaître des formes de responsabilités qui nous engagent.

Laissons-nous bouleverser un temps par une telle proposition, et nous aurons accès à des formes de l'infiniment grand, où toutes choses sont reliées, et nous, au milieu. Une vision baroque qui mérite de se laisser prendre à un certain désarroi.

Pour en sortir, il faut donc opérer des choix, ceux de nos engagements et de nos participations, mais, du coup, cela leurs donnent une autre consistance, celle de la participation à une responsabilité collective.

C'est également une manière de relocaliser nos actions que de savoir où l'on se situe dans nos interventions sur ces réseaux.

Et c'est enfin un appel à participer, à énoncer son je, acteur de réseaux, à la recherche d'une efficience.

Au final, après avoir tracé l'architecture des réseaux qui nous entoure, il y aurait comme une évidence, une pertinence toute trouvée pour l'engagement qui nous concerne. Le moi qui se situe dans son monde : ma sensibilité, mes compétences, mon expertise sont forcément nécessaires dans un domaine.

- En partant des concepts d'horizontalité et des réseaux implicites, la SAR propose d'aller encore plus loin dans les processus révélés afin de donner corps à ce que pourrait être de nouveaux schémas organisationnels, la notion de collectif hybride.

Les 2 principes évoqués amènent à dépasser les phénomènes d'opposition et proposent de valoriser les appositions. Il s'agit bien ici d'utiliser de la manière la plus pertinente ce que

permettent et proposent les réseaux socio-techniques.

Le postulat de l'Innovation Sociale affirme que pour qu'une action soit valable « socialement » elle doit être le résultat d'une médiation, négociation entre tous les acteurs (expli/impli-cites) concernés.

Par déclinaison, on peut facilement admettre qu'il ne peut pas y avoir de meilleure expertise que celle qui émane du terrain et de l'ensemble des acteurs concernés. Et il en va de même pour les orientations, les projets, les idées ...

Ainsi le processus consiste à considérer tous sujets comme d'intérêt collectif et de rassembler l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin, par cette finalité. Si l'intérêt collectif peut être commun, il est incontournable que les acteurs aient, eux, des attentes hétérogènes voir divergentes. Il faut alors confronter les attentes et les points de vue jusqu'à pouvoir proposer des réponses pertinentes acceptées par l'ensemble des acteurs concernés.

Par un tel processus, les réponses élaborées sont forcément plus pertinentes et durables.

Ce concept révèle que tous principes d'exclusion est un échec. Si un des acteurs se retrouve absent de la négociation collective, le résultat sera incomplet, la réponse limitée.

D'où, une certaine idée de l'engagement ...

Le corollaire à ces 3 notions de la SAR, c'est la nécessité de se reconnaître acteur, dans des réseaux (implicites/explicites), et d'y gérer ses participations. La « réseautisme » serait le néologisme tout fait de l'économie de soi dans nos réseaux.

Car évidemment, on ne peut être partout et sur toutes les choses, à la fois. A l'heure où l'on célèbre le milliardième site web, s'établit le fait qu'une vie humaine toute entière ne suffirait plus à les visiter un à un. Il faut donc, comme premier engagement et participation, opérer des choix. Cette gestion devrait avoir ses propres indicateurs et on pourrait y ressortir des critères tels que : énergie dépensée, résultat organisationnel, taux d'efficacité sur le terrain, rapport attentes/participations ...

La notion de réseau implicite nous relie à davantage de choses encore, si ce n'est toutes choses ...

C'est ainsi que la proximité semble être le modèle le plus pertinent. Précisons alors, qu'il faudrait penser local, agir local. C'est à dire, de se débarrasser de cette globalité, facteur nocif à toutes participations et qui nous mène à une impuissance chronique. Le global rejoindra le local, à travers d'autres réseaux, en attendant la proximité reste le plus simple et le plus disponible à nos engagements. Au final, la globalité peut finir par représenter la morbidité de l'action, nous sommes noyés par les bruits du monde, assésés par des media qui nous laissent

sans voie. Et d'ailleurs, quelles voies pourraient être possibles à travers les flux des expertises, des représentations, de la communication ?

Il s'agirait, à présent, de sortir du potentiel idyllique de la théorie, afin d'examiner ce qu'il est possible de faire concrètement et utilement.

Voilà où se situe la proposition d'ALIAS-63 (Accueil Local d'Innovation & d'Actions Sociales). A la faveur d'un appel à projets du Conseil Général, concernant la création de Lieux de Vie et d'Accueil, notre association a choisi d'y présenter une offre innovante, basée sur ce qui précède.

Il fallait commencer par déterminer un champ d'actions, qui soit local, adapté à un potentiel d'interactions gérable. Et comme il s'agissait d'une forme modeste d'expérimentation ex-nihilo, il fallait viser peu pour faire bien. Le territoire repéré concerne 10 communes organisées dans la communauté « cœur de Combrailles » représentant un peu plus de 4000 habitants. Il est situé à l'Ouest du département, dans un milieu très rural, enclavé et donc difficile mais préservé. Il s'agit de la zone blanche dans cette « diagonale du vide » définie par la DATAR, qui met à jour une ligne du Nord au Sud de la France correspondant aux territoires en déshérence. Peut-être que, finalement, un tel espace pourrait être un atout : peu attractif, donc peu convoité, il est en recherche de mutations pour s'adapter aux évolutions de la société. Il cherche à se définir une forme de développement qui garantirait ses spécificités dans la ruralité et ses traditions. Et justement, ce territoire a une tradition d'accueil, d'entraide et de solidarité, de par sa paysannerie (ce qui, du coup, n'a rien de péjoratif, pour ces domaines) encore présente et une histoire liée à l'accueil social dans les fermes, plusieurs fois essayé, dans le but d'apporter de la main d'œuvre tout en maintenant la démographie.

A une heure de toutes grandes villes, il nécessite un surcroît d'autonomie et d'organisation, ce qui correspond à la finalité de l'action sociale. L'isolement peut, a-priori, y sembler pesant, mais il permet de construire d'autres formes de lien : le moins force au mieux dans des relations plus apaisées.

Une fois cette géographie définie, il s'agit de déterminer des actions correspondantes aux attentes des acteurs du territoire. Le postulat étant que le territoire constitue l'espace de construction d'un collectif hybride d'acteurs encore implicites.

Penser que, à cette échelle, tout à chacun est un acteur non seulement implicite, mais aussi potentiel, c'est admettre une fonction plausible dans l'action sociale. C'est aussi se dire que des problèmes sociaux peuvent se régler par des interrelations, et qu'il est donc nécessaire d'en

multiplier les occasions. Le professionnel a sa place, mais, comme un acteur parmi d'autres, pas exclusivement. Le territoire, et par déclinaison, l'ensemble de ses composantes, devient l'espace de soins.

Cette ambition pose comme problème non-négligeable, voir incontournable, la question des garanties de l'engagement des acteurs pré-cités. Quoi et comment s'en assurer ? C'est le nœud gordien, le parti-pris d'un tel projet. A partir d'un tel précepte dans la formulation d'une réponse à la problématique des jeunes, l'effort doit évidemment se porter sur son organisation.

La mobilisation des acteurs ne peut pas se décréter et la cause commune ne s'impose pas d'elle-même. Et même si l'humanité, la solidarité en sont les axes, la tentation au misérabilisme n'est pas si loin, et serait, sans nul doute, le plus mauvais des conseillers. L'engagement en responsabilité ne doit pas s'étayer sur la sensiblerie qui mènerait inexorablement de l'épanchement à la suprématie du jugement, et où se perdrait l'ensemble des co-acteurs, l'hybridation du collectif.

La voie de navigation est étroite, c'est donc à une forme de gouvernance d'en donner le cap : ne pas hiérarchiser les intervenants pour tenter de parfaire les fonctions, se résoudre à mettre en horizontal les conseils et les expertises.

Le principe coopératif répond, pour partie, à cette nécessité. Fondé sur la règle « un associé égal une voix », il priorise dans l'échelle des valeurs, la primauté de l'engagement. Les sociétaires ont tous la même voix au chapitre : donner son avis, faire entendre sa position et influencer sur la décision.

C'est ainsi que l'association ALIAS-63 propose à ses partenaires, soit à l'ensemble des acteurs de son territoire, de s'associer, à terme, au processus de transformation de son statut associatif en celui d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Intérêt défini d'une manière limpide : « sur notre territoire, aider et accompagner des jeunes en difficultés ». Les SCIC sont des sociétés (SA ou SARL) agréés par l'état pour leurs organisations et leurs missions de besoins peu ou pas satisfaits dans des domaines peu ou pas solvables, et nécessitant une multiplicité d'intervenants. Ainsi, le fond rejoint la forme, et inversement.

Chaque sociétaire s'engage en action et responsabilité pour l'intégrité du projet, dans un système basé sur la bienveillance (*affectio societatis*). C'est, par là même, une reprise en mains d'une solidarité collective par l'individuel.

Il y a peu de place pour d'autres formes de convoitise : ces SCIC ne peuvent redistribuer qu'une infime partie de bénéfices, qui sont, de par la loi, remis en réserves dans le pot commun.

Le sociétariat se compose de catégories d'associés, définis dans les statuts. Il y a la possibilité de définir et caractériser librement ces catégories : pour exemples, les collectivités, les habitants, les voisins, les animateurs volontaires ... Cependant deux catégories sont obligatoires : les salariés, les usagers.

Il y a là une mutation dans la manière d'élaborer un fonctionnement institué, une interrogation ni inutile, ni secondaire : qui est l'utilisateur ? La collectivité, pour remplir sa mission ? Le territoire, pour son développement ? Les bénévoles, pour leurs félicités ? Les salariés, par leurs emplois ? Ou, comme une autre forme d'évidence, les jeunes accueillis, eux-mêmes ?

La question est sans doute plus importante que la réponse, elle caractérise et renforce les places de chaque catégorie d'associés, en donnant tout son sens au collectif. Elle ébranle les formes d'engagement et la place des acteurs. C'est un travail à élaborer en commun, une révolution lente dans la manière d'agir et de penser l'accompagnement social.

C'est une affaire à suivre ...